



COMITÉ ASSURER LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 25 FÉVRIER 2026 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Membres :
Mme Anny Beaulieu, citoyenne membre
Mme Lynda Breton, citoyenne membre
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal (arrivée : 15 h 27)
Mme Gabrielle Groulx, conseillère municipale et vice-présidente
M. Philip Mongrain, membre jeunesse
M. Pierre Piché, conseiller municipal

Invitées et

Invités :
M. Éric Angers, directeur général adjoint – Proximité
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale (15 h 09 à 16 h 19)
M. Serge Bournival, coordonnateur – Développement durable (départ : 16 h 23)
M. Jean Carignan, chef de service – Hygiène du milieu
M. Yves Deguire, coordonnateur – Environnement
M. Maurice Goneau, conseiller aux liens avec la communauté
M. Ghislain Lachance, conseiller stratégique
Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et comités
Mme Roxanne Legault, directrice intérimaire – Communications et participation publique
Mme Cynthia Simard, directrice générale adjointe intérimaire – Services organisationnels
M. Julien St-Laurent, chef de service – Environnement
M. Dominic Thibeault, directeur général adjoint intérimaire – Planification et développement (départ : 16 h 21)

Absence(s) : Mme Annie Provencher, conseillère municipale et présidente

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue du président

L'ouverture de la réunion est faite par Mme Gabrielle Groulx, conseillère municipale et vice-présidente du comité, à 15 h 03. Mme Groulx souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et en ligne. À l'heure fixée pour le début de la réunion, la vice-présidente a constaté que l'assemblée n'a pas le quorum. Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale, est désignée par les membres présents pour agir à titre de substitut de Mme Annie Provencher pour toute la durée de la réunion.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Les personnes présentes et en ligne consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La vice-présidente fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 28 janvier 2026**

La vice-présidente s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité du 28 janvier 2026 s'il y a des modifications à apporter à ce procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le comité accueille une nouvelle membre citoyenne. Avant de poursuivre, les personnes présentes et en ligne se présentent à tour de rôle.

[...]

5. **Date de la prochaine réunion** : le mercredi 25 mars 2026

Levée de la réunion

Il est 16 h 56 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.

Mme Gabrielle Groulx
Conseillère municipale et vice-
présidente

Mme Nathalie Lafrenière
Secrétaire administrative aux
commissions et comités